



Canada-Vie^{MC}

Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274



États financiers annuels audités
et données financières
supplémentaires non auditées

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017



Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274

Revue de l'année 2017 – FAICC

Les marchés boursiers mondiaux ont affiché des résultats supérieurs aux attentes initiales établies au début de l'année 2017, reflétant la persistance de la reprise économique mondiale synchronisée. Cela a contribué à propulser la croissance de bénéfiques et l'obtention d'excellents bénéfices des sociétés. L'année s'est amorcée et s'est terminée dans l'enthousiasme suscité par la réforme fiscale américaine et le programme favorable aux entreprises mis de l'avant par la nouvelle administration Trump. Au cours de l'année, nous avons eu droit à des tentatives manquées de mettre en œuvre des interdictions de voyager et de réformer le système de santé ainsi qu'à une guerre de mots entre la Corée du Nord et le président Trump et les médias, en plus d'un fort roulement du personnel à la Maison-Blanche. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, la force de la croissance économique et le maintien de politiques monétaires expansionnistes ont soutenu les marchés des actions de l'Europe et du Japon. Le climat politique européen a favorisé les marchés, et a été marqué par la défaite des partis hostiles à la zone euro lors des élections aux Pays-Bas et en France. La victoire d'Emmanuel Macron lors de l'élection présidentielle (avec un programme centriste pro-européen) en est la preuve. Au Japon, des signes d'une croissance plus constante et durable se sont manifestés après plusieurs faux départs au cours des dernières années et la croissance économique en Chine est demeurée vigoureuse en 2017. Au Royaume-Uni, malgré l'incertitude continue au sujet du retrait de la Grande-Bretagne de l'Union européenne (« Brexit ») et de ses répercussions sur l'économie, l'indice FTSE 100 a affiché un rendement de 11,9 %. Les fonctionnements du processus de retrait ont été compliqués par la perte de la majorité par le parti conservateur lors des élections générales à la mi-année. L'économie canadienne a connu une croissance étonnamment forte, incitant la Banque du Canada à majorer les taux d'intérêt deux fois; ces hausses ont fait plus que doubler le rendement des obligations de deux ans par rapport au début de l'année, en plus de faire progresser le huard de cinq cents.

Pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2017, le Fonds d'actions canadiennes SRA a généré un rendement total de 11,1 % et obtenu un meilleur rendement que l'indice composé S&P/TSX, indice de référence, qui a obtenu 9,1 %. Le rendement de l'indice a été tiré vers le haut par les

secteurs de la santé, de la consommation discrétionnaire et de l'industrie; l'énergie était le seul secteur en territoire négatif. Les résultats du Fonds d'actions canadiennes SRA ont été meilleurs que ceux de l'indice de référence, puisque le fonds (qui privilégie une stratégie de placement ascendante axée sur la valeur) a ajouté de la valeur grâce à une sous-pondération en titres des secteurs des biens de consommation de base et des pipelines, à une surpondération dans le secteur de la finance et à des gains attribuables à la sélection de titres des secteurs des pipelines, des matériaux, de la finance et de l'or et des métaux précieux.

La sous-pondération dans le secteur des biens de consommation de base est fondée sur notre évaluation élevée des sociétés de ce secteur. Les titres de la seule position du fonds dans le secteur (Les Aliments Maple Leaf +29 %) ont été vendus au deuxième trimestre, après une montée en flèche. Dans le secteur de l'énergie, notre sous-pondération en titres de sociétés pipelinières (un sous-secteur onéreux) a contribué aux résultats. Ces titres ont enregistré un rendement inférieur à l'indice de référence élargi de plus de 10 %, la hausse continue des taux d'intérêt exerçant de la pression sur le sous-secteur. Les avoirs du fonds dans le secteur de la finance, surtout sa surpondération dans les banques canadiennes, ont enregistré de bons résultats grâce au maintien des solides bénéfices affichés par les banques dont les titres sont détenus dans le fonds.

D'autres titres qui ont contribué au rendement sont ceux de Dominion Diamond Corp. et de Methanex Corp. Le cours de l'action de Dominion Diamond a augmenté lorsque The Washington Companies a annoncé une offre d'acquisition de 14,25 \$ US par action. Le cours de l'action de Methanex a augmenté en même temps que le prix du méthanol, comme suite d'une demande accrue de la Chine, de l'accroissement général de l'activité économique et de la hausse des prix du pétrole.

La sous-pondération du fonds dans le secteur de la santé a miné les résultats, puisque le secteur a surclassé le marché élargi d'environ 35 %, en raison d'une augmentation du cours de l'action de Valeant Pharmaceuticals International Inc. Une sous-pondération dans le secteur des technologies de l'information a aussi été défavorable au rendement, le secteur ayant surclassé le marché élargi d'environ 8 % en raison de l'augmentation des évaluations pour l'ensemble du secteur. Nous continuons de croire que les titres individuels du secteur sont chers.

Au cours de la période, nous avons ajouté les titres de Boardwalk Real Estate Investment Trust et de Crescent Point Energy Corp. au fonds, puisque l'évaluation des deux sociétés était attrayante au moment de l'acquisition. Nous avons augmenté nos avoirs dans Methanex et Power Corporation du Canada, dont les niveaux d'évaluation étaient attrayants au moment de majorer nos positions. Nous avons aussi réduit nos avoirs dans Suncor Énergie Inc. et Canadian Natural Resources Ltd. en raison de l'augmentation du cours des actions.

Nous nous sommes départis du titre de Dream Office Real Estate Investment Trust, l'action ayant enregistré une hausse et atteint notre valeur cible.

Perspectives pour 2018

Avec l'arrivée du nouveau président de la Réserve fédérale, Jerome Powell, il semble que l'économie américaine poursuit sa croissance et que la Réserve fédérale continuera probablement d'augmenter les taux d'intérêt en cours d'année (taux affiché +0,25 % en mars). Comme mentionné dans d'autres commentaires, notre portefeuille demeure sous-pondéré dans les secteurs onéreux et les plus sensibles aux taux d'intérêt (pipelines, services aux collectivités, SPI), qui souffriront de la hausse des taux d'intérêt. Fondamentalement, le cours de notre portefeuille (surpondéré en matériaux de base, entreprises intégrées du secteur de l'énergie, banques et consommation discrétionnaire) reste très attrayant. Avec un ratio cours/bénéfice prévisionnel de 13,3X, cela signifie un ratio bénéfice/cours prévisionnel de 7,5 %. Comparativement au rendement des obligations du gouvernement du Canada de 10 ans à 2,1 %, la prime de risque sur les actions de 5,4 % se trouve toujours dans la partie supérieure de la fourchette historique, ce qui laisse supposer que les investisseurs obtiennent une compensation convenable pour les risques liés aux placements dans des actions.

Le président,
Gestion de placements Scheer, Rowlett et Associés Ltée,



Lloyd E. Rowlett, CFA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des titulaires de contrats – Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, et les états du résultat global, les états de variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces

risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274 au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 ainsi que des résultats financiers et des flux de trésorerie pour les exercices clos, conformément aux Normes internationales d'information financière et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

9 mars 2018

Winnipeg (Manitoba)

Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274

Tableau du portefeuille des placements Au 31 décembre 2017

<i>(en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre de parts)</i>	Nombre de parts	Coût moyen	Juste valeur
Unités de fonds de placement			
Fonds d'actions canadiennes en gestion commune Scheer Rowlett	5 443 142	70 438	76 231
Total des placements		70 438	76 231

Gestionnaire de fonds : Gestion de placements Scheer, Rowlett et Associés Ltée

État de la situation financière

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actifs		
Trésorerie et dépôts à court terme	-	-
Revenu de placement à recevoir et couru	-	-
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	-	-
Montant à recevoir des courtiers	-	-
Montant à recevoir de tiers	-	-
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	76 231	73 679
Total des placements	76 231	73 679
Total de l'actif	76 231	73 679
Passifs		
Découverts	216	35
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	80	11
Montant à payer à des courtiers	-	-
Montant à payer à des tiers	-	-
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	296	46
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	75 935	73 633

État du résultat global

<i>(en milliers de dollars canadiens) Pour les exercices clos les</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Produits		
Profit net (perte nette) sur les placements	7 765	16 839
Produits (pertes) divers	-	-
Total des produits	7 765	16 839
Charges		
Frais de gestion (note 8)	626	573
Autres	66	62
Total des charges	692	635
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	7 073	16 204

Actif net attribuable aux titulaires de contrats par part (note 7)

<i>(en dollars canadiens, à l'exception du nombre de parts en circulation) Pour les exercices clos le 31 décembre</i>	2017	2016
Nombre de parts en circulation	93 632	99 927
Valeur liquidative par part	811,00	736,97
Augmentation (diminution) par part	74,03	149,79

État des flux de trésorerie

<i>(en milliers de dollars canadiens) Pour les exercices clos le 31 décembre</i>	2017	2016
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	7 073	16 204
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(729)	(478)
(Profits) pertes latents	2 106	(10 909)
Produit brut de la cession de placements	5 420	5 904
Paiements bruts pour achats de placements	(208)	-
Variation du revenu de distribution de fonds communs de placement sous-jacents	(9 141)	(5 453)
Variation des montants à recevoir de (à payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	69	(13)
	4 590	5 255
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	394	483
Retraits des titulaires de contrats	(5 165)	(5 613)
	(4 771)	(5 130)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(181)	125
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	(35)	(160)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	(216)	(35)

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

<i>(en milliers de dollars canadiens) Pour les exercices clos les</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	73 633	62 559
Dépôts des titulaires de contrats	394	483
Retraits des titulaires de contrats	(5 165)	(5 613)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	7 073	16 204
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	2 302	11 074
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	75 935	73 633

Vingt-cinq principaux titres

Titre	% du total
Banque Royale du Canada	9,84 %
La Banque Toronto-Dominion	9,54 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6,42 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,87 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,82 %
Agrium Inc.	4,35 %
Banque de Montréal	4,23 %
Suncor Énergie Inc.	4,16 %
Société Financière Manuvie	4,11 %
Magna International Inc. (catégorie A)	3,84 %
Power Corporation du Canada*	3,54 %
Westjet Airlines Ltd.	3,18 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,12 %
Goldcorp Inc.	3,05 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	2,72 %
Methanex Corp.	2,67 %
Rogers Communications Inc. (catégorie B)	2,59 %
TELUS Corp.	2,37 %
Enbridge Inc.	2,04 %
Cenovus Energy Inc.	1,90 %
Crescent Point Energy Corp.	1,81 %
CI Financial Corp.	1,62 %
Lundin Mining	1,40 %
Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (catégorie A)	1,33 %
Element Fleet Management Corp.	1,24 %

* L'émetteur de ce titre est une société apparentée de l'émetteur du Fonds.

Notes complémentaires sur les états financiers (en milliers de dollars canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274 (le Fonds) est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la compagnie) est la seule émettrice des contrats d'assurance permettant d'effectuer des placements dans le Fonds. Elle est propriétaire de l'actif du Fonds, qui est distinct des autres actifs de la compagnie. Le Fonds n'est pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la compagnie.

La compagnie est une filiale en propriété exclusive indirecte de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power (Financière Power), et cette dernière est la société mère de la compagnie.

Le siège social du Fonds est situé au : 330, avenue University, Toronto (Ontario) M5G 1R8, Canada.

La compagnie a approuvé la publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2017 pour l'exercice clos à cette date le 9 mars 2018.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« CNCI »). Des méthodes comptables uniformes ont été utilisées dans la préparation des états financiers. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2017. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes.

a) Utilisation d'estimations et d'hypothèses comptables et jugements importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière.

L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liés à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement; et

- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

b) Classement et évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie de la juste valeur, comme suit :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché observables (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, y compris des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les

marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et d'investissements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par l'administrateur du Fonds. L'administrateur du Fonds examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents.

Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans la note 9 sur la gestion des risques découlant des instruments financiers.

Le Fonds classe ses actifs financiers et ses passifs financiers, lors de la comptabilisation initiale, comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, dans une des deux catégories suivantes :

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction :

Les actifs financiers sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils sont détenus en vue d'être vendus et/ou rachetés dans un proche avenir. Les dérivés sont aussi classés comme étant détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont désignés comme des instruments de couverture efficaces au sens d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de leur comptabilisation initiale :

Ces instruments financiers comprennent les actions, les obligations et d'autres placements productifs d'intérêts. Ces actifs financiers sont désignés lors de leur comptabilisation initiale puisqu'ils font partie d'un groupe d'actifs financiers qui sont gérés et dont la performance est évaluée en fonction de la juste valeur, conformément aux stratégies de placement et de gestion des risques du Fonds, telles qu'elles sont présentées dans le document de placement du Fonds.

Le tableau qui suit résume le classement des instruments financiers conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Instrument financier	Classement
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Prêts et créances
Revenu de placement à recevoir et couru	Prêts et créances
Montant à payer à (recevoir de) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Prêts et créances
Montant à payer aux (recevoir des) courtiers	Prêts et créances
Montant à payer aux (recevoir des) tiers	Prêts et créances
Obligations	À la juste valeur par le biais du résultat net
Actions	À la juste valeur par le biais du résultat net
Parts de fonds de placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Instruments dérivés	Détenus à des fins de transaction
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	À la juste valeur par le biais du résultat net

Tous les instruments financiers classés comme des prêts et créances sont détenus au coût, lequel se rapproche de leur juste valeur.

c) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à leur juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

d) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts sont composés d'espèces en dépôt, de dépôts à court terme et de découverts dont l'échéance est de moins de trois mois à l'acquisition. La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts sont comptabilisés au coût, lequel se rapproche de la juste valeur.

e) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre des espèces ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

f) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'exercice est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et déterminés selon le coût moyen.

Profits (pertes) non réalisés sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et déterminés selon le coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds évalue les instruments financiers qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours du change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

g) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

h) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés (dans le cadre d'achats normalisés) qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus (dans le cadre de ventes normalisées) qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux (recevoir des) courtiers sont détenus au coût et classés comme des prêts et créances, et leur coût se rapproche de leur juste valeur.

Les montants à payer aux (recevoir des) courtiers sont réglés dans un délai de quelques jours ouvrables suivant la date de clôture.

i) Montants à payer aux (recevoir des) tiers

Les montants à payer aux tiers sont payables à des tiers autres que ceux apparentés au Fonds.

Les montants à recevoir des tiers sont recevables de tiers autres que ceux apparentés au Fonds.

Les montants à payer aux (recevoir des) tiers sont comptabilisés au coût, classés comme prêts et créances et le coût se rapproche de leur juste valeur.

j) Autres charges

Les autres charges représentent principalement les frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'exercice est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

k) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrats sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

l) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée dans le prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

m) Monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

n) Méthodes comptables futures

IFRS 9, *Instruments financiers*

En juillet 2014, le CNCI a publié une version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- Le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier;
- La dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues; et
- La comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.

La norme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

L'adoption de la norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

En mai 2014, le CNCI a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui remplace IAS 11, *Contrats de construction*, et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. Cette norme permet de comptabiliser les produits selon une seule norme, en vue d'harmoniser la présentation des produits tirés de contrats conclus avec des clients et des coûts connexes. Les produits tirés des contrats de location et des instruments financiers n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 15. Un fonds comptabiliserait les produits au moment du transfert de biens ou de services aux clients, au montant de la contrepartie que le fonds s'attend à recevoir du client.

Le Fonds a adopté cette norme lors de son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. L'adoption de cette norme n'aura pas d'incidence sur les états financiers du Fonds.

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans les fonds communs de placement sous-jacents.

Comme l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds assume indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de revenus provenant d'un fonds de placement sous-jacent sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Les activités de placement du fonds sous-jacent exposent indirectement le Fonds à des risques financiers. Consultez la note 9 sur la gestion des risques découlant des instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement et, par conséquent, il comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés. La compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est groupé dans une catégorie de parts.

Les parts de catégorie **Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- régimes enregistrés d'épargne-retraite,
- régimes enregistrés d'épargne,
- comptes d'épargne libre d'impôt, et
- régimes non enregistrés d'épargne par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Une option est offerte en ce qui concerne les parts de catégorie **Individuelle** :

- Ingenium

Les parts de catégorie sont comptabilisées séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est affectée à la catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence réglementaire externe en matière de capital ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente des parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le fonds distinct ne réalise pas de bénéfices imposables. De plus, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non aux fiducies. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. En conséquence, aucune charge d'impôt sur le revenu n'est inscrite dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placement étranger est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaire de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'année.

La valeur liquidative par part des fonds des titulaires de contrats collectifs n'est pas indiquée étant donné qu'elle varie pour chaque sous-catégorie de fonds en fonction des niveaux de charges négociés et d'autres facteurs.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco contrôle La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), qui est la société mère de la Corporation Financière Canada-Vie, la société mère de la compagnie. De ce fait, la compagnie est apparentée à Lifeco et à ses autres principales filiales actives. De plus, Lifeco est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power. Par l'entremise de ce lien, la compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers et ses filiales, Groupe Investors Inc. et Mackenzie Inc.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte des transactions avec les parties liées de la compagnie ci-dessous :

Partie liée	Lien	Pays de constitution
La Great-West, compagnie d'assurance-vie	Société mère indirecte de la compagnie	Canada
GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée	Filiale en propriété exclusive de la Great-West	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale en propriété exclusive indirecte de la Great-West	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de la Financière Power	Canada
Canada Life Investments	Filiale en propriété exclusive indirecte de la compagnie	Royaume-Uni

- a. La compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, comprenant les services des membres clés du personnel de direction. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais, selon les conditions du marché, sont imputés au Fonds. Les frais de gestion et les autres frais facturés à l'égard des autres catégories sont calculés en fonction des taux fixes des actifs nets de la catégorie précise à toute date d'évaluation.
- b. Le montant indiqué à titre de « Montant à recevoir de (à payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représente les frais de gestion impayés et les retraits ou dépôts en transit effectués ainsi que les activités de placement depuis l'évaluation du Fonds le 31 décembre 2017.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2017. Les sections suivantes décrivent les risques importants qui s'appliquent au Fonds.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire de fonds maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, soit la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris à l'égard du Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres présentent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à leur juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement relevant du niveau 1.

Données supplémentaires (non auditées)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre ses résultats financiers.

Ratio des frais de gestion

Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de tous les impôts, de toutes les charges et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients de la division Retraite et Investissement, Client individuel. Le ratio de frais de gestion n'est pas calculé pour l'option de garantie de la série privilégiée 2, puisque de tels frais sont facturés directement au titulaire de contrats.

Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274

Ratio des frais de gestion (%)

Pour les exercices clos les 31 décembre

2017	2016	2015	2014	2013
0,95	0,95	0,95	0,89	0,95

Taux de rotation des titres en portefeuille

Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3(a)(iii) de la Ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable afférents aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes. Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 pour cent signifierait que le Fonds aurait acheté et vendu tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274

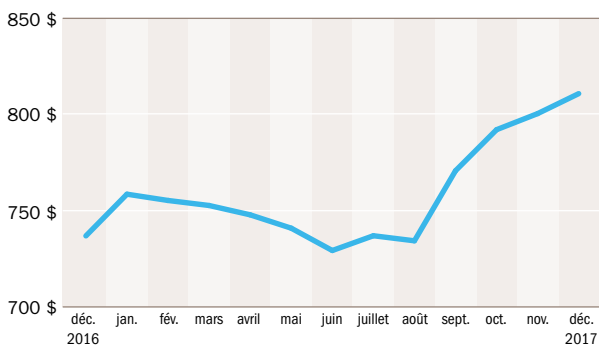
Taux de rotation des titres en portefeuille (%)

Pour les exercices clos les 31 décembre

2017	2016	2015	2014	2013
0,28	8,76	0,03	0,18	5,31

Données supplémentaires (non auditées)

Valeurs par part de fin de mois pour
l'exercice clos le 31 décembre 2017



F88-2151C

Fin de mois	Valeurs par part en fin de mois (\$)
31 décembre 2017	811,00
24 novembre 2017	800,61
27 octobre 2017	792,24
29 septembre 2017	770,86
25 août 2017	734,41
28 juillet 2017	737,05
30 juin 2017	729,36
26 mai 2017	740,98
28 avril 2017	747,93
31 mars 2017	752,79
24 février 2017	755,40
27 janvier 2017	758,67
31 décembre 2016	736,97

Historique du Fonds et du nombre de polices en vigueur sur dix ans (non audité)

Fin de l'exercice	Valeur par part en fin d'exercice (\$)	Valeur liquidative en fin d'exercice (milliers de \$)	Nombre de polices en fin d'exercice
31 décembre 2008	357,77	66 010	5 285
31 décembre 2009	489,79	84 595	5 069
31 décembre 2010	563,03	90 819	4 789
31 décembre 2011	492,03	72 617	4 533
31 décembre 2012	544,60	74 056	4 259
31 décembre 2013	615,65	77 605	4 010
31 décembre 2014	635,85	73 427	3 821
31 décembre 2015	587,18	62 559	3 625
31 décembre 2016	736,97	73 633	3 428
31 décembre 2017	811,00	75 935	3 257

Fonds d'actions canadiennes SRA

31 décembre 2017

TITRE	DESCRIPTION
ÉNERGIE	
557 900	Cameco Corp.
487 690	Canadian Natural Resources Ltd.
1 242 310	Cenovus Energy Inc.
1 370 500	Crescent Point Energy Corp.
305 800	Enbridge Inc.
646 602	Suncor Énergie Inc.
431 600	TransCanada Corp.
1 094 540	Trican Well Service Ltd.
3 468 300	Trinidad Drilling
Total – Énergie	
MATÉRIAUX	
223 400	Agrium Inc.
619 792	Barrick Gold Corp.
1 351 100	Goldcorp Inc.
1 297 700	Lundin Mining
1 279 000	Major Drilling Group Intl
248 200	Methanex Corp.
4 835 710	Sherritt Intl.
230 200	Teck Resources Ltd.
Total – Matériaux	
INDUSTRIE	
345 910	Chemins de fer nationaux du Canada
87 500	Chemin de fer Canadien Pacifique
886 900	Westjet Airlines Ltd.
Total – Industrie	
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	
238 000	Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (catégorie A)
399 300	Magna International Inc. (catégorie A)
Total – Consommation discrétionnaire	

Composition du portefeuille de placements du Fonds d'actions canadiennes (SRA) (données non auditées fournies par le gestionnaire du fonds) :

COÛT TOTAL	VALEUR MARCHANDE	% DU TOTAL
7 216 222,96 \$	6 477 219,00 \$	0,83 %
16 646 026,94 \$	21 907 034,80 \$	2,80 %
26 822 040,08 \$	14 261 718,80 \$	1,82 %
13 067 844,62 \$	13 129 390,00 \$	1,68 %
15 238 622,22 \$	15 033 128,00 \$	1,92 %
20 655 483,17 \$	29 840 682,30 \$	3,81 %
21 814 718,45 \$	26 405 288,00 \$	3,37 %
6 101 586,53 \$	4 465 723,20 \$	0,57 %
9 299 296,61 \$	5 896 110,00 \$	0,75 %
136 861 841,58 \$	137 416 294,10 \$	17,55 %
19 679 160,98 \$	32 299 172,00 \$	4,12 %
24 203 786,63 \$	11 267 818,56 \$	1,44 %
25 838 557,81 \$	21 658 133,00 \$	2,76 %
6 912 465,80 \$	10 848 772,00 \$	1,38 %
9 700 900,15 \$	9 029 740,00 \$	1,15 %
11 033 188,09 \$	18 902 912,00 \$	2,41 %
31 543 431,58 \$	8 317 421,20 \$	1,06 %
7 537 539,68 \$	7 566 674,00 \$	0,97 %
136 449 030,72 \$	119 890 642,76 \$	15,29 %
14 293 419,78 \$	35 853 571,50 \$	4,58 %
15 673 025,64 \$	20 095 250,00 \$	2,56 %
19 294 306,87 \$	23 378 684,00 \$	2,98 %
49 260 752,29 \$	79 327 505,50 \$	10,12 %
4 993 027,24 \$	9 665 180,00 \$	1,23 %
13 018 584,28 \$	28 446 132,00 \$	3,63 %
18 011 611,52 \$	38 111 312,00 \$	4,86 %

Fonds d'actions canadiennes SRA

31 décembre 2017

TITRE	DESCRIPTION
FINANCE	
302 500	Banque de Montréal
428 000	Banque de Nouvelle-Écosse
404 300	CI Financial Corp.
349 120	Banque Canadienne Impériale de Commerce
1 701 300	ECN Capital Corp
957 200	Element Fleet Management Corp
1 096 520	Société Financière Manuvie
801 800	Power Corporation du Canada
740 500	Banque Royale du Canada
974 526	Banque Toronto-Dominion
Total – Finance	
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	
433 100	Celestica Inc.
Total – Technologies de l'information	
TÉLÉCOMMUNICATIONS	
88 228	BCE Inc.
297 645	Rogers Communications Inc. (catégorie B)
362 800	Telus Corp.
Total – Télécommunications	
SERVICES AUX COLLECTIVITÉS	
76 500	Capital Power Corp
1 237 100	Transalta Corp.
Total – Services aux collectivités	
IMMOBILIER	
104 000	Boardwalk Real Estate Investment Trust
Total – Immobilier	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS	
2 394 866,74	Dividendes courus
23 089 197,31	Montant à recevoir du courtier (\$ CA)
-25 985 594,85	Compte de caisse canadien
200 000	Bons du Trésor du Canada
950 000	Bons du Trésor du Canada
6 950 000	Bons du Trésor du Canada
Total – Trésorerie et équivalents	
TOTAL – PORTEFEUILLE	

Composition du portefeuille de placements du Fonds d'actions canadiennes (SRA) (données non auditées fournies par le gestionnaire du fonds) :

COÛT TOTAL	VALEUR MARCHANDE	% DU TOTAL
28 825 230,70 \$	30 428 475,00 \$	3,88 %
21 163 265,72 \$	34 719 360,00 \$	4,43 %
12 598 424,13 \$	12 036 011,00 \$	1,54 %
23 841 209,34 \$	42 781 164,80 \$	5,46 %
5 521 770,25 \$	6 686 109,00 \$	0,85 %
11 865 391,53 \$	9 093 400,00 \$	1,16 %
21 909 706,82 \$	28 750 754,40 \$	3,67 %
24 855 397,64 \$	25 954 266,00 \$	3,31 %
42 950 795,21 \$	76 012 325,00 \$	9,70 %
39 128 202,24 \$	71 773 839,90 \$	9,16 %
232 659 393,58 \$	338 235 705,10 \$	43,16 %
5 793 390,60 \$	5 708 258,00 \$	0,73 %
5 793 390,60 \$	5 708 258,00 \$	0,73 %
3 221 294,93 \$	5 327 206,64 \$	0,68 %
10 737 003,64 \$	19 064 162,25 \$	2,43 %
8 395 576,29 \$	17 276 536,00 \$	2,20 %
22 353 874,86 \$	41 667 904,89 \$	5,32 %
1 831 410,00 \$	1 873 485,00 \$	0,24 %
8 579 573,81 \$	9 216 395,00 \$	1,18 %
10 410 983,81 \$	11 089 880,00 \$	1,42 %
4 095 144,14 \$	4 481 360,00 \$	0,57 %
4 095 144,14 \$	4 481 360,00 \$	0,57 %
2 394 866,74 \$	2 394 866,74 \$	0,31 %
23 089 197,31 \$	23 089 197,31 \$	2,95 %
(25 985 594,85 \$)	(25 985 594,85 \$)	-3,32 %
199 874,00 \$	199 950,70 \$	0,03 %
948 884,14 \$	949 343,36 \$	0,12 %
6 941 443,00 \$	6 942 318,86 \$	0,89 %
7 588 670,34 \$	7 590 082,12 \$	0,98 %
623 484 693,44 \$	783 518 944,47 \$	100,00 %



Fondée en 1847, la Canada-Vie^{MC} est la première compagnie d'assurance-vie canadienne. Au Canada, d'un océan à l'autre, elle offre aux particuliers, familles et propriétaires d'entreprise un large éventail de produits et services d'assurance et de gestion du patrimoine. Filiale de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, elle est aussi membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

La Canada-Vie a reçu de fortes cotes des grandes agences de notation* pour sa capacité d'effectuer des règlements et pour sa solidité financière. Pour obtenir des renseignements à jour sur les cotes et la solidité financière de la Canada-Vie, visitez notre site Web au www.canadavie.com.

** Selon les cotes d'A.M. Best, de Dominion Bond Rating Service, de Fitch Ratings, de Moody's Investors Service et de Standard & Poor's en vigueur au moment de publier. Ces cotes peuvent être modifiées sans préavis.*

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada-Vie et ses produits, visitez le www.canadavie.com ou communiquez avec votre conseiller.

Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective / en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
1901 rue Scarth Regina SK S4P 4L4

Téléphone : 306 751-7300
Télécopieur : 306 751-6580
Sans frais : 1 888 252-1847

www.canadavie.com

Ensemble, on va plus loin^{MC}

Canada-Vie et le symbole social et le slogan « Ensemble, on va plus loin » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

5030 FR-6/18

FSC/FPO